
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

28 JUILLET > 28 AOÛT 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



dimanche 30 juillet
2023

Chantiers jeunes : des travaux à la mairie et à la fontaine lavoir

(161 mots)

Durant la semaine, une quinzaine de jeunes, garçons et filles se sont attelés au chantier du nettoyage de la fontaine lavo...

Page 5



dimanche 6 août 2023

Travaux sur le réseau d'eau : Aurélie manie la pelle

(286 mots)

L'équipe d'exploitation de la Communauté de Communes Moselle Madon (CCMM) avait détecté une fuite sur le réseau d'eau, rue ...

Page 6



mardi 8 août 2023

Viterne A la découverte des fontaines et de l'exposition « l'eau en Moselle et Madon »

(83 mots)

Jean-Marc Dupon, maire de Viterne et Jean-Marc Nuel, président de l'association Reg'Arts ont proposé une balade autour des ...

Page 7



vendredi 11 août 2023

Environ 80 caravanes installées aux abords de la halte nautique de Richardménil

(220 mots)

Un campement s'est installé illégalement ce dimanche sur un terrain privé, en bordure du canal de Richardménil. À proximité...

Page 8



mardi 22 août 2023

Le département traversé par un ballet de caravanes

(447 mots)

Alors que la ville mosellane de Grostenquin va accueillir 40.000 gens du voyage du 3 au 10 septembre à l'occasion d'un gran...

Page 9



mercredi 23 août 2023

Caravanes : l'inquiétude et le désarroi du maire de Richardménil

(328 mots)

A deux semaines d'un grand rassemblement évangélique à Grostenquin (Moselle), le département connaît depuis quelques jours ...

Page 10



jeudi 17 août 2023

Une usine de production de polyéthylène téréphtalate va sortir de terre en novembre

(420 mots)

Le parc d'industries Moselle Rive Gauche de Messein comptera bientôt une entreprise de plus. Lancé en juin...

Page 11



samedi 19 août 2023

Une réussite pour les composteurs partagés

(103 mots)

Trois sites de composteurs partagés supplémentaires ont été installés dans le village en mars dernier. En l'espace de 3 moi...

Page 12

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



dimanche 30 juillet
2023

Les échos du conseil municipal (110 mots)

Ce fut une réunion de conseil rapidement menée en ce temps de vacances. Peu de points à l'ordre du jour. Co...

Page 14



lundi 31 juillet 2023

Cimetière et zone de loisirs à l'ordre du jour du Conseil

(376 mots)

Suite au dernier conseil, les points après délibérations ont été approuvés. Cimetière. La commune a décidé ...

Page 15



samedi 5 août 2023

À Maron, une halte au bord de la Moselle (266 mots)

Lorsque le soleil fera son retour en ce mois d'août, les endroits comme la halte fluviale de Maron seront plus que précieux...

Page 16



samedi 5 août 2023

Rénovation du barrage et construction d'un nouveau pont sur la Moselle (291 mots)

Avant d'engager les travaux de construction d'un nouveau pont franchissant la Moselle, sur la RD115b, la métropole du Grand...

Page 17



lundi 7 août 2023

Une Maison d'Assistants Maternels à l'étude (243 mots)

Ils étaient neuf présents et un ayant donné pouvoir pour se réunir en urgence afin de poursuivre le dossier sur la réalisat...

Page 18

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Chantiers jeunes : des travaux à la mairie et à la fontaine lavoir

Durant la semaine, une quinzaine de jeunes, garçons et filles se sont attelés au chantier du nettoyage de la fontaine lavoir du village.

Après avoir vidé les cuves et pris soin d'enlever les poissons qui avaient trouvé là un habitat insolite, ils ont raclé la vase et la mousse avec quelques moues de dégoût, nettoyé les bacs avec un jet emprunté à un voisin. Un second groupe remettait

en peinture bleue les murs du couloir de la mairie, opération délicate vu l'enduit du mur, un crépi qui demandait de bons coups de pinceaux.

Des activités loisirs en échange

Ces chantiers font partie des activités proposées par la commission Jeunesse de la communauté de communes Moselle Madon. En échange les animateurs proposent des activités de loisirs.

Les jeunes ont eu droit à une boum à Xeulilly vendredi soir. ■



Les jeunes en plein nettoyage de la fontaine



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—CHALIGNY

Travaux sur le réseau d'eau : Aurélie manie la pelle

L'équipe d'exploitation de la Communauté de Communes Moselle Madon (CCMM) avait détecté une fuite sur le réseau d'eau, rue du Val Fleurion. Thomas Péliissier, à l'aide d'instruments spécialisés, en a localisé l'endroit exact.

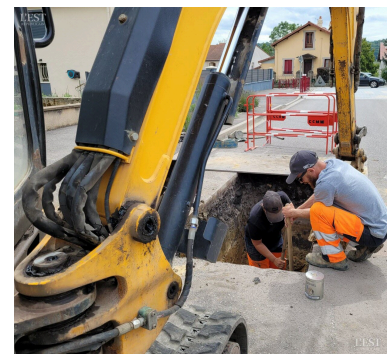
Ensuite, c'est l'équipe d'Alain Brioso qui est venue sur les lieux pour effectuer la réparation. Et là, surprise, au fond du trou, la pelle à la main, une jeune femme, Aurélie, 34 ans. Les pieds dans la boue, elle dégage avec précision la conduite incriminée. Un jet d'eau jaillit et lui rince le visage. Mais elle ne bronche pas. Ce travail lui plaît. « J'ai effectué pendant 4 ans la relève des compteurs, un travail qui ne m'occupait que 4 mois par an. Il y a eu un poste à pourvoir aux tra-

voux, à temps plein, on me l'a proposé directement. »

Titulaire d'un bac pro commerce, solide et travailleuse, elle l'a accepté sans hésiter et exerce ses fonctions depuis juin. « Dans une paire d'années, elle conduira la pelle ! » sourit Alain Brioso.

La conduite en fonte réparée datait des années 70-80, d'après les indices techniques découverts. Un nouveau morceau de 125 mm de diamètre a pris la place de l'ancien, de la fonte bleue de Pont-à-Mousson d'excellente qualité. Après avoir sablé la conduite et l'avoir remblayée en calcaire pilonné, les agents ont recouvert l'endroit d'un enrobé noir. Qui tranche évidemment sur la bande

orange où la fouille a eu lieu. Mais cela fait partie des aléas de la décoration urbaine ! ■



Les agents de la CCMM ont réparé une fuite d'eau rue du Val Fleurion. Dans le trou, Aurélie, 34 ans, s'affaire, la pelle à la main, sous le regard expert de Charlie.



Viterne A la découverte des fontaines et de l'exposition « L'eau en Moselle et Madon »

Jean-Marc Dupon, maire de Viterne et Jean-Marc Nuel, président de l'association Reg'Arts ont proposé une balade autour des fontaines à l'occasion du vernissage de l'exposition photographique « L'eau en Moselle et Madon ». Le circuit a permis à une vingtaine d'invités de découvrir les œuvres des 14 photographes amateurs dans un joli écrin. Exposition visible jusqu'aux Journées du patrimoine. ■



L'exposition est visible jusqu'au week-end du 16 et 17 septembre.



Environ 80 caravanes installées aux abords de la halte nautique de Richardmémil

Un campement s'est installé illégalement ce dimanche sur un terrain privé, en bordure du canal de Richardmémil. À proximité de la halte nautique, ce sont environ 80 caravanes qui vont « s'approvisionner » avec l'eau de cette dernière et avec un branchement aérien bricolé depuis la borne à incendie.

Afin de régler au mieux ce dossier et de rappeler la législation dans ce domaine, des rencontres se sont succédé en présence de la gendarmerie, avec le responsable du campement, les représentants de la mairie, la directrice adjointe de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) et la gestionnaire de l'eau de la collectivité.

Négocier une participation pour dédommagement

La médiatrice de la préfecture, chargée de ces conflits, a été contactée et s'est rendue sur le campement ce mardi 8 août pour proposer un lieu d'accueil mieux adapté à l'ensemble des familles à Lunéville (avec une aire spécialement conçue pour les grands déplacements). La proposition a été refusée.

À l'heure actuelle, la préfecture décharge la commune des négociations et va essayer de passer une convention avec les gens du voyage, qui prévoient pour leur part de rester jusqu'à la fin du mois, pour négocier une participation pour dédommage-

ment. ■



Le campement est installé aux abords de la halte nautique.



Le département traversé par un ballet de caravanes

A deux semaines d'un grand rassemblement évangélique à Grostenquin, le département connaît un afflux massif de gens du voyage. Leur installation temporaire pose parfois quelques problèmes...

Alors que la ville mosellane de Grostenquin va accueillir 40.000 gens du voyage du 3 au 10 septembre à l'occasion d'un grand rassemblement évangélique, des centaines de caravanes et véhicules commencent à converger doucement vers le site de l'ancienne base militaire, « coupant » leur voyage quelques heures ou quelques jours quand ils passent par le département.

Mais si leur installation temporaire fait l'objet d'un suivi rapproché par les services de la Préfecture en lien avec les élus et les forces de sécurité, les écueils sont toujours possibles...

Exemple ce dimanche matin quand une centaine de caravanes et véhicules se sont installés à Méréville, le long de la D115B, sur une distance de 400 mètres.

Zone protégée et sensible

Problème : ce site qui alimente en eau potable les communes avoisinantes se trouve dans une zone extrêmement sensible et protégée, interdite à tout véhicule. Afin de pro-

téger ce site de captage des eaux de toute pollution, des grillages et des portillons ont d'ailleurs été installés. Ce qui n'a pas empêché les caravanes de s'y stationner. La gendarmerie de Neuves-Maisons a été avertie et un conseiller à la sécurité s'est rendu sur place.

Mais tout est rentré dans l'ordre en fin de journée quand les caravanes ont quitté les lieux. « Ils ont décidé de partir quand ils se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient pas se raccorder à l'eau » explique-t-on à la direction de la communauté de communes Moselle et Madon.

À une vingtaine de kilomètres plus au Nord, ce sont une cinquantaine de caravanes qui se sont installées à Bouxières-aux-Dames, sur une des pelouses du... club de football de Lay-Bouxières.

Alors que le club présidé par Fouad Souami possède une douzaine d'équipes séniors et de jeunes, la situation aurait pu virer au casse-tête mais les caravanes sont parties pour se rendre sur une aire située à Ro-

sières-aux-Salines.

En revanche, près de 70 caravanes sont toujours à Richardmémil depuis près de deux semaines, sur un terrain agricole.

Mais il s'agit d'une installation légale, qui a fait l'objet d'une convention entre les gens du voyage et le maire de la commune. Les caravanes devraient rester quelques jours encore, au moins jusqu'à l'ouverture du site de Grostenquin, prévu à partir du 28 août. D'ici cette date, le ballet des caravanes devrait se poursuivre dans le département... ■



Plus d'une centaine de caravanes et de véhicules s'étaient installés quelques heures sur une zone sensible et inondable à Méréville.

par Anthony Guille (avec Notre Correspondant Patrick François)





Caravanes : l'inquiétude et le désarroi du maire de Richardménil

Alors que 70 caravanes se sont installées illégalement sur un terrain agricole, Xavier Bousser, maire de Richardménil, se dit « complètement démuni » face à la situation.

Deux semaines d'un grand rassemblement évangélique à Grostenquin (Moselle), le département connaît depuis quelques jours un afflux massif de gens du voyage qui s'arrêtent quelques temps en attendant de rallier la Moselle. A Richardménil, 70 caravanes sont ainsi installées depuis le 6 août sur une propriété agricole.

Mais si la préfecture, sollicitée lundi, rapportait dans son mail de réponse que cette installation était légale car une convention avait été passée entre la commune et les gens du voyage, la municipalité de Richardménil s'est étranglée en lisant le terme. « Les caravanes se sont installées illégalement sur ce terrain » indiquait le maire Xavier Bousser, joint mardi matin.

Après avoir alerté toutes les autori-

tés, les élus ont dû prendre acte de la situation d'occupation illégale de ce terrain en la réprouvant.

La municipalité et la communauté de communes de Moselle-et-Madon ont ensuite sollicité l'aide de la médiatrice de la préfecture, laquelle a demandé aux membres du campement de quitter cet emplacement non autorisé pour aller stationner sur une aire de grand passage conçue spécifiquement à Lunéville.

Départ le 28 août ?

Après avoir essayé un refus du groupe, une convention a bien été signée mais les indemnités à répartir entre les parties concernées (quelques centaines d'euros) s'annoncent dérisoires par rapport aux dégradations (déchets, travaux nécessaires sur les chemins après le dé-

part des caravanes...).

« On fera les comptes mais tout le monde est inquiet » note le maire Xavier Bousser, qui s'estimait mardi « complètement démuni » face à cette situation. Les caravanes devraient quitter les lieux au plus tôt le lundi 28 août, date de l'ouverture du site de Grostenquin, six jours avant le début du rassemblement évangélique. ■



Près de 70 caravanes se sont installées sans autorisation préalable à la halte nautique de Richardménil.

par A. G.



Une usine de production de polyéthylène téréphtalate va sortir de terre en novembre

Une usine de production de PET (polyéthylène téréphtalate) recyclé entrera en service en novembre, dans la commune de Messein. Le chantier entre dans sa dernière phase. À la clef, 60 emplois.

Le parc d'industries Moselle Rive Gauche de Messein comptera bientôt une entreprise de plus.

Lancé en juin de l'an dernier, le chantier entre dans sa phase finale.

Ses spectaculaires grandes cuves en inox sont visibles de loin mais le site n'entrera en activité qu'à partir du mois de novembre.

À la clef : 60 emplois de techniciens et d'ingénieurs principalement, dont 30 créations et 30 « transferts » du site de Vézelize appelé à fermer.

C'est une bonne nouvelle pour l'économie mais aussi pour l'environnement. Aloxe produira en effet du PET (polyéthylène téréphtalate) recyclé de haute qualité, « apte au contact alimentaire » pour l'industrie de l'emballage dans l'agroalimentaire et la cosmétique.

Le site qui s'étend sur une surface de 2,8 hectares abritera trois chaînes de production. Objectif : 35 000 tonnes de PET par an. Montant de l'investis-

sement : 25 M€ !

Redonner vie aux bouteilles en plastique

C'est ici que l'on redonnera vie aux bouteilles usagées en les triant et en les broyant avant de les extruder, décontaminer puis transformer en « granules » qui repartiront chez les industriels de l'emballage. De « l'économie circulaire » pur jus. Ça tombe bien : le recyclage et la valorisation des matériaux plastiques sont en cœur de la stratégie nationale issue du « plan France 2030 » porté par l'État. « Les bouteilles de PET sont majoritairement recyclées mécaniquement. Ces technologies, respectueuses de l'environnement et peu consommatrices d'énergie sont éprouvées depuis de nombreuses années », explique le fabricant.

Objectif : devenir le leader européen de « l'emballage durable »

Ce processus de régénération peut être renouvelé ainsi quasiment à l'infini. Et « le bilan carbone de la fabri-

cation du PET recyclé est 70 % inférieur à celui du vierge », assure-t-on chez Aloxe qui ambitionne de devenir le leader européen de ce marché de « l'emballage durable » en plein boum, à la faveur d'une directive européenne qui imposera 25 % de plastique recyclé dans les bouteilles en PET en 2025 puis 30 % en 2030. Fondée en 2021, après le rachat de l'usine Loreco de Vézelize, Aloxe est présent en Italie, en Pologne et en France. ■



Chantier du futur site de la société Aloxe, fournisseur de plastiques recyclés haut de gamme au parc d'activités Moselle Rive Gauche de Messein. Photo Fred Marvaux

par Saïd Labidi



Une réussite pour les composteurs partagés

Trois sites de composteurs partagés supplémentaires ont été installés dans le village en mars dernier. En l'espace de 3 mois pour les Saules et de 4 mois pour La Presle et le Haldat, les bacs ont été remplis. Un beau succès pour la réduction des déchets et surtout pour le 1er janvier 2024, date à laquelle les biodéchets ne devront plus être mis dans les poubelles « ordures ménagères ».

Pour information, en juillet, le bac d'apport de biodéchets du site du Châtel en était à son 10e retournement. ■



Le site de compostage au Haldat.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Les échos du conseil municipal

Ce fut une réunion de conseil rapidement menée en ce temps de vacances. Peu de points à l'ordre du jour.

Concernant les travaux des appartements seniors en cours, des avenants aux travaux d'enrobés (coût de la prestation 6 000 € ht) ainsi que pour les travaux concernant la menuiserie (2 184 € ht) et une déclaration de sous traitance pour la fourniture et mise en œuvre dallage (6 500 € HT) ont fait l'objet d'une délibération prise et acceptée à l'unanimité. Le conseil décide à l'unanimité qu'il n'exercera pas son droit de préemption sur les immeubles, parcelle AD 108, rue de l'église et AD 107, 4 rue de l'Eglise. ■



Cimetière et zone de loisirs à l'ordre du jour du Conseil

Suite au dernier conseil, les points après délibérations ont été approuvés.

Cimetière. La commune a décidé de mettre à jour les tarifs et lisser les prix des emplacements cinéraires au cimetière, chemin de la Gravière. Ils sont destinés à l'accueil des cendres des défunts dont le corps a donné lieu à crémation. Hormis les tombes traditionnelles à concession, cela concerne le columbarium, l'édifice vertical où l'on place les urnes, ou bien le choix d'une cavurne. Petite cuve creusée dans le sol et recouverte d'un couvercle en granit ou en béton. Elle est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface garantissant l'étanchéité. La société Voinot a été retenue pour la création de 10 nouveaux emplacements « cavurnes » pour un montant de 7 700 € TTC. Selon le choix retenu par les familles, les tarifs suivants seront appliqués à compter du 24 juillet 2023. Emplace-

ment de concession, 30 ans, 300 €, 50 ans, 400 €. Une case au columbarium, 15 ans, 450 €, 30 ans, 900 €. Pour la cavurne, 15 ans, 450 €, 30 ans, 900 €.

Quant au jardin du souvenir, les cendres pourront toujours être dispersées gratuitement. La loi interdit les épitaphes, néanmoins la commune réfléchit à mettre en place une signalétique sous la forme d'une plaque commémorative ou d'un livre du souvenir.

Zone de loisirs. Une demande de subvention à la région Grand Est pour un projet d'aménagement sur la zone de loisirs a été faite.

Il s'agit de la construction d'un terrain de raquettes padel. Terrain de 20 mètres de long et de 10 mètres de large, comprenant 4 carrés de service et un filet. C'est un court fermé en fond par un mur de 3 mètres de haut, couplé à 1 mètre de grillage supplémentaire. Il remplacerait le 3^e court

du terrain de tennis, désormais plus utilisé.

Le coût total est de 64 260 € TTC, avec une subvention exceptionnelle de l'Agence Nationale du Sport de 55 %, éventuellement une part de 25 % de la Région, soit un autofinancement de la commune à hauteur de 20 %, à savoir, 10 710 €.

C'est un projet pilote et le seul équipement de ce type en Meurthe-et-Moselle. ■



Les élus se sont penchés sur le cimetière au cours du dernier conseil municipal.



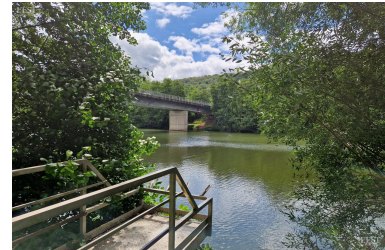
À Maron, une halte au bord de la Moselle

Lorsque le soleil fera son retour en ce mois d'août, les endroits comme la halte fluviale de Maron seront plus que précieux. Ce coin de verdure bénéficie de la fraîcheur de l'eau et des différentes espèces d'arbres qui bordent la rivière. Un bout de campagne à vingt minutes de Nancy et de Toul, qui sert de halte aux bateaux naviguant sur la boucle de la Moselle, comme en témoigne le ponton métallique.

L'endroit est aussi connu des habitants et des fans de musique pour accueillir le festival La Palette en juin, tous les ans depuis 2015. La réserve de palettes est d'ailleurs visible au bord du chemin.

Le reste de l'année, les pique-niqueurs peuvent profiter des étendues d'herbe et des coins ombragés qu'offre le site. Des tables et des bancs sont à disposition. L'une, en bois, est abritée au milieu de la clairière. Un grand espace de liberté dont profitent tous les jours les promeneurs et leurs chiens.

La halte de Maron est une étape, un lieu de pause aux abords d'un grand sentier qui rejoint plusieurs circuits de balades à pied et à VTT. ■



Entre la Moselle et les habitations, la halte de Maron invite à la pause. Photo T.B.

par Thomas Baudouin

Vous trouverez la halte fluviale depuis Nancy, en suivant l'avenue Paul-Muller puis la D92, ou depuis Toul la D400 puis la D909. Ne vous privez pas.



Rénovation du barrage et construction d'un nouveau pont sur la Moselle

Après les travaux de renforcement du barrage, un autre chantier important sera mené avec la construction d'un nouveau pont sur la Moselle pour remplacer trois ouvrages arrivés en fin de vie, sur la RD115.

Avant d'engager les travaux de construction d'un nouveau pont franchissant la Moselle, sur la RD115b, la métropole du Grand Nancy a commencé un programme complet de rénovation du barrage, ouvrage qui stabilise la côte de prélèvement des eaux brutes de la Moselle servant à l'alimentation en eau pour la métropole. Après cette première phase, le chantier se poursuivra avec la déconstruction de trois tabliers sur la RD 115b et la construction d'un nouveau pont.

Deuxième phase au printemps 2024

Menés dans la continuité du plan Ponts sensibles depuis plusieurs années sur le département, les travaux sont programmés au printemps 2024

pour une durée prévisionnelle de 12 mois, après la fin des travaux de confortement du barrage. Les études techniques et environnementales sont terminées.

Le marché est en cours de consultation. Le coût de l'opération sera affiné après sélection de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres fin 2023.

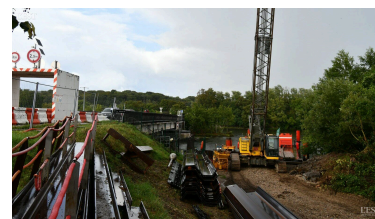
Un ouvrage plus large

Le nouveau pont comprendra une voie automobile à double sens de 6 mètres de large et une voie à mobilité douce (vélos, piétons, PMR) de 3 mètres de large

La première tranche concerne essentiellement des travaux en rive

gauche, l'aménagement des rives pour y apporter les matériels, matériaux et engins, avec battage de palplanches.

En 2024 se dérouleront les travaux situés sur la partie droite de la rivière. ■



Des travaux pharaoniques, contraignants dans les mois à venir pour tous les usagers, mais le confort et la sécurité seront au final.



Une Maison d'Assistants Maternels à l'étude

Ils étaient neuf présents et un ayant donné pouvoir pour se réunir en urgence afin de poursuivre le dossier sur la réalisation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM), prévue dans un appartement communal au rez-de-chaussée, 17 rue de la mairie.

Huit jeunes enfants pourront y être accueillis, la MAM permettra de remédier à la baisse des assistances maternelles du village. C'est une concertation de 4 mois entre le conseil municipal, une association de deux assistances maternelle (PMI) et un cabinet d'architecte du département (CAUE).

La délibération concerne trois aspects directement liés : la validation du programme de travaux en sécurité PMI (mise en conformité de l'intérieur avec création d'une véranda pour l'accueil et création en extérieur d'un jardin d'enfants dans une partie de l'ancienne cour d'école. Le devis des travaux se montent à 147 270 €). Les demandes de subventions : CAF à hauteur de 105 600 € pour l'intérieur et auprès de l'Agence Rhin Meuse à hauteur de 7 500 € pour renaturation d'une partie de l'ancienne cour de l'école. Le projet bail à l'association MAM : après les explications et les plans vus tous ensemble le conseil délibère 7 pour, 1 contre 2 abstentions.

Une autre délibération en urgence concerne les travaux de ravalement de façade de la salle polyvalente. Le maire propose une extension sur tout le tour du bâtiment principal, votée à 10 voix pour. ■



L'arrière de la future MAM avant les aménagements prévus : véranda et jardin d'enfants.

